



COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 11 mars 2014

Présents :

M. Gabriel Fournier- maire

MM Thierry Bellang, Patrick Leflaive, adjoints

MM Mmes Patrick Dévigne, Jean-Paul Dupont, David Masson, Jean Luc Gaume,
Alexandre Tesnier, Marguerite Mozzo, Mme Gasser conseillers

Absents : Mme Maréchal, M Brochot,

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : M. Tesnier

Ordre du jour :

- 1 Comptes rendus de réunions
- 2 Délibérations
- 3 Diagnostic accessibilité
- 4 Commémoration du 19 mars et divers
- 5 Organisation des élections

I Comptes rendus de réunions :

- 07/02/2014 – SIRTOM : élection de M. Pacorel, Président, de 4 vice-présidents, de 4 membres du bureau
 - Commission environnement Comm d'agglo : précision apportée quant à l'augmentation du prix de l'eau (potable et assainissement) : nouvelle DSP et travaux sur d'autres communes.
 - 14/02/14 : calendrier des travaux allée Champs du Moulin uniquement
 - 14/02/14 : conseil d'écoles auquel assistaient M. Bellang et Mme Gasser. Une réunion est programmée le 20 mars prochain à 18 h 30 en mairie avec Mme Sofia Demarson pour l'élaboration du PEDt.
 - 15/02/15 : la commission de voirie a constaté qu'il fallait remblayer le Chemin du Lac, celui du Tartre, le Chemin des Creux Chaumont (partie jouxtant le lac anciennement Clerget)
 - 19/02/14 : Avis de la Comm d'agglo sur les rythmes scolaires :
Retenu :
 - le mercredi matin a été retenu, la ville de Beaune ayant présenté à titre conservatoire une dérogation pour le samedi matin.
 - NAP + 4 x ¾ d'heure.
 - Passage des transports scolaires après la classe.
- Nota :
- Ce cadre peut être modifié en fonction des spécificités du territoire et de leur regroupement éducatif.
 - Les comités techniques locaux devraient se réunir prochainement sans attendre les nouvelles équipes municipales.
- 7/03/14 : Tirage au sort en Sous-préfecture de l'ordre d'affichage des listes aux élections municipales :
 - N°1 : « Construisons ensemble notre village »
 - N°2 : « Des projets, une équipe, votre avenir »
 - 10/03/14 : rencontre en Sous-Préfecture : MM Fournier et Bellang, Mme Blin et son fils, pour le dossier de débordement du Montpoulain.
 - 10/03/2014 : rencontre avec le RASED : coût 15€/ élève, soit 60 € pour la commune pour 4 élèves.

2 Délibérations :

Le conseil municipal :

- Ne préempte pas pour l'acquisition des parcelles cadastrée D 268-264-265-266-267 ET 269 au hameau de Curtil.
- Renouvelle le contrat aidé pour une période d'un an à compter du 18 avril 2014.
- Renouvelle la convention de stage de Pierre Clairet en 3^{ème} Enseignement agricole pour la période du 14/04 au 13 juin prochains.
- Accepte le devis de la société Romain Bouhet pour le remplacement du corps de chauffe de la chaudière de la cuisine de la salle des fêtes pour un montant de 1 770 € HT.
- Renouvelle le contrat d'entretien des chaudières communales avec Aquagaz services pour un montant de 1 622.75 € TTC
- Accepte le devis de l'entreprise GAUDILLAT pour le remplacement de convecteurs défectueux au Groupe Scolaire pour un montant de 3 073.20 € TTC,
- Accepte le devis de la société ISS pour la remise en état du terrain de boules pour un montant de 1 866 € TTC suite à sinistre.
- Accepte le devis de la société Malatier de 467 € HT pour la remise en état de la laveuse de la salle de sports.
- Demande aux entreprises concernées le remboursement de leur quote-part pour l'utilisation des aires de stockage de matériaux sur le terrain communal bordant la voie ferrée et rédige les conventions correspondantes.
- Autorise la famille Drouhin, locataire d'un logement communal 14 rue Goujard, à remplacer à ses frais l'évier de cuisine.
- Décide de renouveler le bail de location de terres communales à l'EARL VIAUX de Ruffey les Beaune à compter du 11/11/2013, cette EARL ayant repris les fermages de M. Jean-Paul CHAUDAT.
- Décide de lancer une consultation avec publicité concernant l'entretien des espaces verts de la commune, les devis reçus à ce jour dépassant le budget.
- Vote une somme de 1565 € au compte 4581 préalablement au vote du budget afin de pouvoir régler le solde de la maîtrise d'œuvre de l'opération cantine garderie.
- Autorise le club de basket à organiser un vide grenier le 25 mai prochain au chemin des vaches.
- Ne donne pas suite à la proposition d'adhésion au CAUE pour un montant de 300 €.
- Reporte l'examen des demandes de subventions au budget 2014.
- Ne retient pas la demande de candidature reçue pour la location d'un F4 situé à l'étage du groupe scolaire.
- Attribue une aide de 60 € au RASED (réseau d'aide spécialisée enfants en difficultés)

3 Diagnostic accessibilité :

Rencontre avec M. Dalborge, « association handicap » qui siège à la DDT « commission d'accessibilité ».

- Conseils apportés ce même jour aux commerces locaux
 - Pour la commune, la salle des fêtes est conforme, il manque toutefois un 1 miroir dans les toilettes pour personnes handicapés à hauteur de tablette.
 - Demander le report des travaux avant février 2015, ce qui repousserait l'échéance de conformité de + de 2 ans.
 - Mairie : à voir avec les travaux de rénovation
- Visite de l'ensemble du village pour l'accessibilité des rues et la signalisation routière, avec M. Paul Billet, vice-président de la FNAUT.
- Il en ressort qu'il faut :
- harmoniser les signalisations des rues adjacentes aux RD du village,
 - Supprimer les dos d'ânes rue de Presle qui ne sont plus réglementaires.

- Réduire la hauteur de certaines bordures de trottoirs pour faciliter le transfert de l'un à l'autre
- Matérialisation par panneau sur le lieu de stationnement des places « handicapés ». Ce nombre doit être de 2%.
- Limitation de la vitesse par tout moyen.

4 Commémoration 19 mars et divers :

- Commémoration 19 mars 2014 : un rassemblement avec dépôt de gerbe aura lieu au Monument aux Morts le jour anniversaire à 18 h 00.
- Divers :
 - Action du Foyer Rural pour l'association « Nathan 83 jours trop tôt » le 26 avril prochain.
 - L'Agence de l'Eau propose une aide pour la valorisation énergétique des systèmes d'assainissement (récupérer la chaleur)
 - Mme Gasser assistera à la remise des récompenses au Cross des écoles à Vignoles le 27 mars prochain.
 - Validation par la Comm d'aglo de l'adhésion de la commune à la Plateforme ressources.
 - Nouveau courrier du Président du Conseil Général concernant le refus du nouveau découpage cantonal : chaque contribuable ou électeur de la commune peut déposer à titre individuel une requête.
 - Réception de l'arrêté inter préfectoral du 6 février 2014 portant détermination du nombre et du mode de répartition des conseillers communautaires au sein de la Comm d'aglo en vue des élections de mars 2014. Pour la commune de Bligny : 1 délégué
 - Une vérification des branchements sanitaires rue Goujard a été demandée par Véolia.
 - Le conseil ne donne pas suite à la demande d'installation du cirque Massadier sur la commune le 25 mai prochain.
 - Demande de M. Thirolle de percer un regard au droit de sa porte charretière pour évacuer les eaux pluviales le conseil décide de faire reboucher en point à temps ou si pose d'un regard, ces travaux seront à la charge du riverain.
 - Demande de Mme Dévigne concernant la remise à l'identique de l'entrée 11 rue des Vignes Rouges suite aux travaux de mise en place d'un regard de collecte des eaux pluviales de la rue des Vignes Rouges. L'entreprise a été missionnée.
 - Vérification des bouches incendie entre mi-mars et début juin par le SDIS.
 - Portes ouvertes CFA Dijon les 14 et 15 mars 2014.
 - Mise à disposition du public :
 - Guide et flyers BAFA et BAFD
 - Nouvelles coordonnées Agence Solidarité et famille de Beaune
 - Nouvelle adresse « Agence Atôme le Pays Beaunois » (service mutualiste à domicile).
 - Le guide bien vieillir en côte d'or (conseil général)
 - Apport de gravier et nivellement par M. Gasser au chemin du lac avec la Société de Pêche et au chemin du Tartre, puis haut des Creux Chaumont à l'intersection du chemin de Montagny les Beaune.

5 Organisation des élections :

- Le Maire et le conseil organise :
- Le bureau électoral (1 président, 2 assesseurs au moins, 1 secrétaire)
 - Les scrutateurs (dépouillement et feuilles de pointage)
- Ils prévoient également l'organisation matérielle.

A Bligny les Beaune, le 19 mars 2014
 Le Maire,
 G. FOURNIER